



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

L'Union des producteurs agricoles

**Procès-verbal
du 94^e Congrès général
de l'Union des producteurs agricoles**

Nourrir en 2048

Centre des congrès de Québec
les 4 et 5 décembre 2018

1. Ouverture

Le président général, M. Marcel Groleau, procède à l'ouverture du 94^e Congrès général de l'Union des producteurs agricoles. Il souhaite la bienvenue aux délégués et aux invités. Un programme chargé attend les délégués, étant donné que cette année, le Congrès dure deux jours. Le thème retenu est « Nourrir en 2048 ». Comment se nourrir et quoi attendre de 2048? L'année 2048, c'est demain et aujourd'hui, des gens investissent et ont une vision de 25, de 30, voire de 40 ans. Il est difficile de prévoir l'avenir, mais il faut absolument se livrer à l'exercice.

On rappelle qu'il s'agit d'un congrès sans papier et on invite les délégués à faire preuve d'indulgence, car les câbles de chargement seront ajoutés graduellement. On remercie Fondation pour son appui qui nous permet d'avoir un microsite sur lequel toutes les informations nécessaires ont été déposées. Mme Magali Delomier présente par la suite le contenu et le fonctionnement du microsite. On invite les gens à remplir un sondage à l'issue du Congrès.

On présente par la suite les membres du conseil exécutif, en commençant par les principaux dirigeants qui épaulent le président général.

2. Lecture de l'avis de convocation

M. Charles-Félix Ross, directeur général, fait une lecture de l'avis de convocation qui est jugé conforme sur une proposition de M. Gilles Lacroix, appuyée par M. Philippe Alain.

3. Procès-verbal du Congrès général de 2017

Le procès-verbal du Congrès général de 2017 est résumé par M^e Patrick Lareau. Il est approuvé à l'unanimité sur une proposition de M. Claude Viel, appuyée par M. John McCart.

4. Règles de procédures

Après lecture des règles régissant le déroulement du Congrès annuel, on rappelle que celles-ci font partie du *Règlement général de l'Union des producteurs agricoles* actuellement en vigueur. Leur adoption n'est donc pas requise.

5. Rapport des activités 2017-2018

M. Charles-Félix Ross présente le rapport des activités de l'Union sous le thème « Nourrir en 2018 ». Il aborde d'entrée de jeu le taux d'adhésion qui est en légère hausse : il s'établit présentement à 94,26 %. Plusieurs syndicats locaux ont un taux d'adhésion supérieur à 97 %, dont deux à 100 %. Il aborde par la suite le volet de la mise en marché collective au Québec, en soulignant notamment le volume de la production qui est couvert par celle-ci, qui atteint plus de 90 %.

Il présente par la suite le premier volet qui s'intitule « Communiquer en 2018 ». Ce volet se décline en trois axes. On fait notamment état des formations offertes, des mémoires rédigés et produits devant les différentes instances, des activités de valorisation réalisées et de notre campagne provinciale « J'appuie mon agriculture, j'appuie ma forêt ». C'est plus de cinquante débats et rencontres de députés qui ont été tenus, en plus de la visite des quatre chefs de parti durant la campagne électorale.

On fait ensuite la chronologie des événements dans le dossier de l'Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), que ce soit nos revendications, nos mobilisations, le front commun des différents partis politiques le 31 août 2018, la marche de la relève agricole du 6 septembre 2018 ou bien la grande marche citoyenne du 18 novembre 2018 ayant regroupé plus de 5 000 personnes. Dans un second temps, on fait la revue de nos actions en matière de fiscalité foncière et d'aménagement du territoire agricole. On présente aux délégués les gains réalisés durant l'année par le biais d'une chronologie et d'une rétrospective vidéo.

On termine avec quelques mots sur la trésorerie, où l'on souligne la bonne gestion des coûts et des dépenses, notamment à l'égard de *La Terre de chez nous* qui a très bien performé. M. Ross remercie l'ensemble des équipes de l'Union, tant celles des groupes spécialisés, que celles des fédérations régionales. Il félicite également les administrateurs avec qui ce fut un plaisir de travailler.

M. Jean-Marie Rainville souligne l'excellence du travail accompli cette année durant la période électorale et le fait que nous avons su optimiser les cinq semaines mises à notre disposition.

L'adoption du rapport des activités est proposée par Mme Jacinthe Gagnon, appuyée par M. Jean-Marie Rainville.

En conclusion, on présente une vidéo réalisée lors de la grande marche citoyenne.

6. Allocution du président général

Le premier vice-président général, M. Martin Caron, invite le président général, M. Marcel Groleau, à prononcer son allocution. M. Caron indique que les membres du conseil exécutif et du conseil général ont du plaisir à travailler avec celui-ci. Ce dernier est pragmatique, vulgarisateur, communicateur, rassembleur et un leader hors du commun. Il fait preuve de courage et il est innovant, ce qui fait en sorte que l'Union est toujours bien positionnée. Il s'agit d'un vrai producteur, soucieux de ses pairs et des bonnes conditions en agriculture et en foresterie.

Le président général souligne que c'est toujours avec fébrilité qu'il s'adresse aux gens lors du Congrès, car il souhaite que tous soient parties prenantes et se sentent concernés. Il revient sur la Grande Marche et la rétrospective présentée. La force de tout cela c'est que les producteurs, l'ensemble des acteurs se sont regroupés et ont réussi à semer quelque chose d'intéressant. Il revient sur l'ACEUM. Il ne s'agissait pas d'une négociation facile, étant donné qu'elle était imposée par l'administration Trump. Il y a eu d'abord eu retrait des Américains du Partenariat transpacifique. Il y avait un équilibre pourtant dans cet accord, qui assurait une stabilité commerciale. Le Canada a fait des concessions qui vont être coûteuses. Le prix pour maintenir les tarifs que nous souhaitons a été de renoncer à des politiques internes conformes aux règles du

commerce international. Devant l'Organisation mondiale du commerce, les États-Unis auraient perdu.

Le Canada a aussi accepté de soumettre à l'approbation des Américains tout accord que le Canada pourrait conclure avec la Chine à titre d'exemple. C'est du jamais vu. Les pertes cumulées jusqu'ici pour les trois accords s'élèvent à 8 milliards juste à la ferme et on ne parle pas de la transformation. Il s'agit d'une somme très importante et nous espérons pouvoir la récupérer. Des engagements ont été pris pour dédommager justement les producteurs. La suite sera importante, le gouvernement devra être responsable.

À l'égard des normes et de la réciprocité de celles-ci, nous avons été très explicites, tant en ce qui concerne l'environnement, la salubrité que les normes sociales. En matière d'environnement, nos normes sont les plus sévères au monde. Il s'agit d'une situation contraignante pour le développement des entreprises et a un effet pervers, qui a une incidence sur le prix des terres, puisque pour se développer, il faut acheter des terres. En matière d'aquaculture, les normes sont extrêmes et très contraignantes et désavantageuses. La gestion des pesticides est essentielle, il y a une meilleure gestion, une meilleure utilisation à en faire. Toutefois, l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire est sous pression, ce qui fait en sorte que certaines productions vont sûrement cesser au Québec et au Canada, alors que nous continuerons d'importer lesdits produits de l'extérieur. C'est un non-sens, nous serons désavantagés. Le président général donne également des exemples concernant l'élevage d'ovins et de veaux, des secteurs où existent des disparités. Plusieurs abattoirs ont été perdus en raison de ces disparités. Ces dernières seront de plus en plus difficiles à soutenir sans l'intervention du gouvernement. Il faut qu'il y ait une prise de conscience de la part de nos élus.

Les budgets consacrés à l'agriculture devront être révisés. En 2009-2010, le budget du MAPAQ était de 1,1 milliard. Il est maintenant réduit de 20 %. Cela affecte inévitablement notre compétitivité. Au Canada, on assiste également à un investissement bien moindre. À terme, on ne pourra pas supporter ce désengagement. Nous avons travaillé collectivement au cours des années. C'est notre force et c'est la raison pour laquelle nous avons réussi à performer malgré le désengagement. La pratique de l'agriculture n'a jamais été aussi risquée et ardue. Le producteur agricole est le maillon le plus à risque de toute la chaîne alimentaire, il ne peut pas être relocalisé. Nous sommes nombreux, mais il y a de moins en moins d'acheteurs. Les éleveurs de porcs ont été largement éprouvés. Ils sont soumis à des conditions de production qu'ils ne peuvent pas négocier. Les producteurs de bleuets sont dans la même situation. Ils n'ont pas d'option de livraison et les acheteurs contrôlent la production et la transformation. Le bois d'œuvre, tout comme le lait de chèvre, fait face à un autre enjeu. C'est intenable et nous sommes vulnérables. Heureusement que ces producteurs étaient membres d'un syndicat et qu'ils ont travaillé ensemble. La nécessité de se regrouper n'a jamais été aussi importante.

Cette année, certaines régions ont connu la sécheresse. Encore une fois, le regroupement a permis de passer au travers de cette situation. Il s'agit de l'un de nos atouts. La politique bioalimentaire est également l'un de nos atouts et jusqu'ici, le gouvernement désire l'utiliser et poursuivre le travail. La situation budgétaire est mieux que celle que nous avons connue au préalable. C'est un scénario intéressant notamment en raison de la présence d'un nouveau gouvernement, d'un nouveau parti politique.

Le premier ministre a parlé d'audace dans son discours inaugural. Pour les producteurs agricoles, l'audace se ventilerait en plusieurs points. Premièrement, il faut que le gouvernement travaille plus étroitement avec les organisations de producteurs dans la construction des outils pour assurer une bonne gestion des risques. Il faut aller plus loin, il faut que le gouvernement soit audacieux. On désire collaborer et participer comme on l'a fait dans le passé. Ensuite, il faudrait avoir l'audace d'un vrai plan vert agricole. Les pressions environnementales ne diminueront pas, on fait face à des enjeux climatiques sans précédent. Il faut aller de l'avant avec la recherche sur différents aspects. L'agriculture peut être une des solutions à la réduction des gaz à effet de serre. La rétribution des services écologiques devrait également être poussée et mise de l'avant. Troisièmement, il y a l'audace dans la gestion des risques. On peut soutenir l'investissement, mais il faut que les risques y soient arrimés. La situation dans le porc en est un bel exemple. Il faut revenir à une gestion des risques adaptée. En ce qui concerne la fiscalité foncière agricole, l'audace serait également de mise. La situation doit changer, on ne peut plus continuer comme cela. Il faut limiter les valeurs taxables des terres et dé plafonner les coûts. Un taux distinct est nécessaire. Les clés de la solution existent déjà. L'audace est indispensable pour la relève agricole. Il est difficile de démarrer en agriculture et des outils innovants qui permettent aux producteurs agricoles d'être propriétaires de leurs terres sont nécessaires.

La barre est haute pour le nouveau ministre de l'Agriculture. Il a le goût de changer des choses et nous sommes prêts à travailler avec lui. Les messages à transmettre au gouvernement sont clairs. Il faut relever le défi de 2048. Ça paraît loin, mais c'est aujourd'hui, 2048. Les décisions d'aujourd'hui auront des conséquences sur 2048. Si on désire se positionner pour 2048, c'est maintenant. Les changements seront rapides. Il s'agit d'un congrès pivot. Il faut renverser la vapeur, car il y a présentement un enjeu démographique très sérieux.

L'année 2018 a été chargée. Nous avons eu beaucoup de dossiers, mais c'est en travaillant ensemble que nous avons pu les traiter avec autant de succès.

M. Paul Doyon revient sur les principaux éléments de l'allocation du président général, qui a été fort appréciée. Quelques commentaires sont émis par les délégués qui reviennent également sur les points forts du discours du président général et de l'audace dont doit faire preuve le gouvernement, notamment la priorisation de l'achat local par le biais de moyens technologiques, d'un crédit d'impôt ou d'une autre mesure avantageuse pour le consommateur.

Mardi 4 décembre 2018

Président : M. Marcel Groleau

7. Un dialogue intergénérationnel sur le Québec de 2048

Le président général mentionne que 18 conférenciers de renom vont s'adresser aux délégués afin de nous projeter vers l'avenir. Il faut réfléchir à nos trente prochaines années. Il laisse la parole à Mme Magali Delomier qui fait la présentation des deux conférenciers principaux et des panels subséquents qui auront lieu dans des salles extérieures à la salle plénière.

Les deux conférenciers principaux, Mme Elsie Lefebvre et M. Jean-Louis Roy, proposent un dialogue intergénérationnel sur 2048. Mme Delomier agira comme modératrice du dialogue. Ils abordent leur dialogue autour de quatre thèmes, soit le Québec dans le monde, l'environnement,

les technologies du futur et, finalement, l'agriculture et la société. Plusieurs échanges interviennent tout au long de leur présentation.

Le président général clôt la discussion en remerciant les deux conférenciers pour les échanges qui ont eu lieu.

Mercredi 5 décembre 2018, 8 h

Président : M. Marcel Groleau

8. Réunion à huis clos du Fonds de défense professionnelle

Les délégués, réunis à huis clos, procèdent à l'étude des dossiers relatifs au Fonds de défense professionnelle (FDP).

1 - Allocution du président

Après présentation des membres siégeant au comité d'administration du FDP, le président, M. Pierre-Maurice Gagnon, soumet son rapport de l'année écoulée. Il rappelle que le FDP est une force que les producteurs se sont donnée. Nous avons été visionnaires et nous pouvons nous en féliciter. Il fait notamment état des dossiers traités. Il insiste sur la nécessité d'investir collectivement pour se donner les moyens de défendre l'agriculture du Québec ainsi que ceux et celles qui la font. Enfin, il rappelle les règles qui régissent le FDP et le processus de traitement des demandes. En 2017-2018, 18 demandes ont été reçues et 38 dossiers ont été soutenus. Près de 70 % des dossiers ont été acceptés. Ce sont majoritairement des dossiers de mise en marché et de défense du territoire agricole. En 2019, certaines rencontres auront lieu afin de pouvoir répondre davantage aux questions que peuvent se poser les groupes. Une journée d'information aura fort probablement lieu en 2020. Toutefois, pour l'instant, afin de mieux outiller les groupes, on fait parvenir un calendrier des instances, le même qui est sur l'intranet.

2 - Rapport financier au 31 juillet 2018

Le secrétaire-trésorier du FDP, M^e Patrick Lareau, présente le rapport financier au 31 juillet 2018. Celui-ci est unanimement entériné après quelques questions notamment de M. François Nadeau quant aux frais de gestion et de M. André Roy (forestiers) quant à la composition de notre portefeuille d'actions. Pourrions-nous diminuer nos titres d'actions américaines?

3 - Nomination des auditeurs

Les services de la firme Raymond Chabot Grant Thornton sont retenus pour l'audit des prochains états financiers du FDP, sur une proposition de M. Réjean Lacroix, appuyée par M. Normand Roy.

4 – Rapport du comité de mise en nomination

Le président général invite le secrétaire-trésorier du FDP, M^e Patrick Lareau, à présenter le rapport du comité de mise en nomination. Le secrétaire-trésorier du FDP fait donc rapport au congrès des nominations retenues par le comité : à la présidence, M. Pierre-Maurice Gagnon, à la vice-présidence, M. Richard Maheu, et, comme membre, M. Serge Beaulieu. Le rapport du comité de

mise en nomination est entériné à l'unanimité, sur une proposition de M. Normand Legault, appuyée par M. André Roy.

5- Divers

M. Marcel Papin revient sur les statistiques d'acceptation et de refus des dossiers. Il fait part de ses questionnements à l'égard de l'application du règlement du FDP. Il manifeste également sa déception quant aux refus opposés et souhaite qu'il y ait plus de latitude dans l'évaluation des dossiers. Il soutient que le terme « exceptionnel » devrait être retiré du règlement afin de permettre plus de flexibilité. La défense des producteurs agricoles devrait toujours être favorisée. On demande à ce que des modifications soient étudiées.

M. François Handfield se questionne quant à lui sur la raison pour laquelle une entreprise de sa région a été soutenue par le FDP, puisque les propriétaires de cette entreprise ne sont pas nécessairement des Québécois.

9. Huis clos des délégués

Le président général informe les délégués que c'est le moment où l'on prépare nos interventions. Nous aurons trois invités, soit M. Jean-Claude Poissant, M. Ron Bonnet et le ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne. On a déterminé certains points essentiels à traiter, même si on ne désire pas limiter les questions. Évidemment, la gestion de l'offre sera traitée en lien avec le régime de compensation annoncé. On traitera aussi du budget du nouveau cadre stratégique, de l'assurance récolte foin, des travailleurs étrangers temporaires et de la guerre commerciale. Les délégués conviennent de l'accueil qui sera réservé à M. Jean-Claude Poissant. Quelques délégués soumettent également des propositions de questions à poser à celui-ci.

En ce qui concerne M. Ron Bonnet, le président de la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA), il s'agit de sa dernière visite puisqu'il termine son dernier mandat. Trois points seraient soulevés, soit la bonification des programmes AGRI, les ententes commerciales et les concessions accordées par le Canada et, finalement, les attentes de la FCA à l'égard du prochain gouvernement fédéral. On invite les gens à l'indulgence vu le délai attribuable au travail de l'interprète qui traduira le discours en français.

Finalement, en ce qui concerne le ministre de l'Agriculture, M. André Lamontagne, les questions porteraient sur la fiscalité foncière agricole, les programmes visant les MRC prioritaires, le capital patient pour la relève agricole, la levée du moratoire sur les superficies en culture et, finalement, les sommes qui devront être versées concernant la sécheresse vécue au Québec. Quelques propositions de questions sont soumises par les délégués, notamment en ce qui concerne le salaire minimum en agriculture, la réduction des gaz à effet de serre et la défense de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.

Finalement, on invite les délégués à faire part de leurs questions, commentaires et interrogations à l'égard des différents thèmes qu'ils désirent aborder. M. Alain Désilets fait part qu'il souhaite obtenir des orientations de la Confédération et des Producteurs de lait du Québec dans le dossier de l'ACEUM, afin de rassurer les producteurs. M. Bruno Letendre est alors invité à prendre la parole et à nous faire part des derniers développements. M. Claude Viel, quant à lui, fait part de sa grande déception à l'égard des propos tenus la veille dans le cadre du panel d'ouverture à l'égard

du secteur des viandes, sans possibilité de contrepartie. Par la suite, M. Normand Roy fait part des particularités du secteur aquacole, qui ne cherche qu'à se développer, puisque les besoins et les demandes sont en progression. M. Mario Théberge, quant à lui, aborde la question de la détresse et de la santé psychologique. On fait part des investissements et de l'énergie investis dans ce dossier. Il est important de bien soutenir nos producteurs et il faut poursuivre le travail.

En terminant, on fait part de quatre (4) résolutions extraordinaires qui devront être traitées et qui ont été déposées sur le microsite pour lecture avant débat et adoption en plénière.

Rapport des ateliers

On fait le rapport des différents ateliers. On débute avec l'atelier 1 dont la présidence était assurée par M. Sylvain Vachon. L'ensemble des résolutions de cet atelier sont adoptées unanimement par les délégués. On poursuit avec l'atelier 2 dont la présidence était assurée par M. Pierre Lemieux. L'ensemble des résolutions de cet atelier sont adoptées unanimement. On présente par la suite les résolutions de l'atelier 3 dont la présidence était assurée par M. Martin Caron. L'ensemble des résolutions de l'atelier sont également adoptées unanimement. Finalement, on procède avec les résolutions de l'atelier 4 dont la présidence était assurée par M. Gyslain Loyer. Encore une fois, l'ensemble des résolutions sont adoptées unanimement.

Mercredi 5 décembre 2018, 10 h

Présidents : M. Martin Caron et M. Paul Doyon

10. Retour sur les panels

M. Martin Caron revient sur les panels tenus hier. Ses propos sont complétés par M. Paul Doyon.

11. Présentation du rapport financier

MM. Denis Roy et Bernard Grandmont sont présents, tout comme Mme Béatrice Rimbaud. Ils font la présentation du rapport financier qui a été adopté par les conseillers généraux lors de leur dernière rencontre. Quelques questions sont posées, notamment par M. Marcel Papin à l'égard de l'excédent de contributions et de la prévision que l'on peut en faire pour les prochaines années. Sur une proposition de M. André Tessier, appuyée par M. Roger Morneau, il est résolu d'accepter le rapport financier tel que présenté et adopté et de reconduire le mandat des auditeurs pour la prochaine année.

12. Règlement sur les contributions

Sur une proposition de M. Philippe Alain, appuyée par M. Stéphane Veilleux, il est unanimement résolu d'adopter le règlement sur les contributions pour l'année 2018-2019.

Mercredi 5 décembre 2018, 11 h

Président : M. Marcel Groleau

Le président général, M. Marcel Groleau, profite de l'occasion pour souligner la présence des représentants de l'Ontario Federation of Agriculture. Il cède la parole à M. Réjean Pommerville qui explique aux délégués la situation de l'agriculture en Ontario. Il aborde la question des

compressions du gouvernement ontarien face à la francophonie et remercie l'UPA pour son soutien. Il mentionne que les problématiques ontariennes sont bel et bien les mêmes que celles du Québec.

13. Allocution du secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, M. Jean-Claude Poissant

Le président général invite M. Martin Caron à présenter le prochain invité, soit M. Jean-Claude Poissant, député de La Prairie et secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture. Il est également producteur laitier et producteur ambassadeur. On lui fait part des nombreuses attentes que les délégués ont à l'égard de son discours, mais plus encore, à l'égard du ministre de l'Agriculture.

Il souligne le privilège qu'il a de s'adresser aux délégués dans le cadre du 94^e Congrès de l'Union des producteurs agricoles. L'engagement des producteurs est précieux et facilitant pour le gouvernement fédéral. Il remercie donc les producteurs pour leur confiance et leur partenariat dans les efforts pour la croissance de l'agriculture. Le gouvernement désire poursuivre son travail avec l'UPA pour continuer à stimuler l'économie canadienne. M. Poissant revient sur l'énoncé économique du gouvernement publié deux semaines auparavant. Il insiste sur les initiatives d'intervention qui découlent de cet énoncé économique, tout cela dans l'objectif de favoriser le développement des entreprises agricoles, notamment des initiatives fiscales qui permettront davantage de déductions.

Le secteur agricole québécois est un acteur essentiel. M. Poissant revient sur l'ouverture des marchés et sur les accords commerciaux clés conclus par le gouvernement fédéral, plus précisément sur l'ACEUM. Il s'agit pour le gouvernement fédéral d'un accord vital et essentiel pour le Canada. Le commerce agricole est adapté aux réalités du XXI^e siècle et l'accord inclut un nouvel article sur la transparence où les pays s'engagent réciproquement à échanger des informations. Il ne s'agit donc pas, selon M. Poissant, d'un droit de veto. Un réexamen de l'ACEUM aura lieu après six ans. Le gouvernement multiplie les efforts afin de diversifier son commerce international.

Il reconnaît toutefois les impacts sur les producteurs sous gestion de l'offre. Toutefois, il attire l'attention des délégués sur le fait que le gouvernement a défendu bec et ongles la gestion de l'offre et qu'il continuera toujours à le faire. Il y a eu formation de deux nouveaux groupes de travail qui collaboreront à mettre sur pied une stratégie d'atténuation des impacts et à continuer l'innovation dans les différents secteurs.

Il faut que les gens aient confiance en nos aliments. Il y a plusieurs marchés cruciaux, dont la Chine, et il est nécessaire de prendre les devants en matière de salubrité alimentaire. Il faut renforcer la confiance du public, d'où l'entrée en vigueur du nouveau *Règlement sur la salubrité des aliments au Canada*. En plus du commerce, l'innovation est un autre facteur clé pour le développement de l'agriculture. Il faut que les recherches scientifiques répondent aux besoins des producteurs, qu'ils soient porcins ou d'autres secteurs, comme le secteur biologique. M. Poissant assure également que le gouvernement fédéral continuera à travailler avec le gouvernement québécois afin d'élaborer des programmes à frais partagés qui répondent aux besoins de l'industrie.

Des délégués prennent ensuite la parole au micro. Dans un premier temps, M. Bruno Letendre fait état de plusieurs manquements aux promesses du gouvernement tant dans les dossiers de l'ACEUM, que du lait diafiltré. Trop d'ouvertures ont été concédées, c'est inacceptable. Comment les producteurs peuvent-ils administrer leur plan conjoint, lorsqu'autant de concessions ont été accordées au détriment du secteur? M. Poissant revient sur les tables de travail qui ont été créées. M. Daniel Gobeil intervient également et va dans le même sens que M. Bruno Letendre et demande à ce que les compensations touchent les trois derniers accords où les concessions ont été faites. Il demande si M. Jean-Claude Poissant va rester debout pour les producteurs si les résultats ne sont pas satisfaisants pour eux.

M. Sylvain Pion, quant à lui, revient sur le budget du partenariat canadien pour l'agriculture. Il manque cruellement de financement et des programmes de gestion des risques qui fonctionnent et qui sont correctement financés sont nécessaires. Mme Marie-Chantal Houde, quant à elle, revient sur le libre-choix du consommateur qui est biaisé par le fait que l'origine des produits n'est pas indiquée sur les produits. C'est un non-sens. Finalement, M. Marc-Antoine Turcotte aborde la question de la main-d'œuvre étrangère et de la situation particulière des permis de travail pour les travailleurs guatémaltèques. Il mentionne que le système actuel est inefficace et contre-productif. Plusieurs délégués se succèdent par la suite, sur différents thèmes, que ce soit la détresse psychologique ou la gestion des urgences climatiques.

Le président général prend finalement la parole et remercie M. Poissant pour sa présence, reconnaissant qu'il n'est pas facile pour ce dernier de répondre aux questions des délégués.

14. Famille agricole de l'année

La Fondation de la famille terrienne a remis à la famille Préfontaine-Bourgeois, de Saint-Ours, le titre de Famille agricole 2018. La famille de Solange Préfontaine et Marcel Bourgeois, de la région de la Montérégie, œuvre en production d'œufs de consommation, acéricole et de grains.

Mercredi 5 décembre 2018, 13 h 30

Président : M. Martin Caron

15. Allocution du président de la Fédération canadienne de l'agriculture, M. Ron Bonnett

Le premier vice-président général, M. Martin Caron, présente M. Ron Bonnett qui est le président de la FCA depuis 2010. Celui-ci provient de l'Ontario. M. Bonnett remercie les délégués présents et mentionne son plaisir d'être devant eux. Il a eu l'occasion d'écouter les discussions en plénière et il réalise que le Québec, tout comme les autres provinces, est tout aussi affecté par les décisions du gouvernement fédéral.

Il fait une présentation PowerPoint portant sur les travaux de la FCA durant l'année et insiste sur l'importance de bâtir et maintenir la réputation de la FCA et de ses membres. Il fait rapport des relations avec les autorités gouvernementales et des nombreuses revendications exprimées. Il faut également continuer à bâtir et maintenir la confiance du public.

Il revient par la suite sur les différents chantiers de la FCA, que ce soit notamment les changements climatiques, la tarification du carbone, la gestion des risques des entreprises ou le programme des travailleurs étrangers temporaires.

Il termine son allocution en mentionnant qu'il termine son mandat en tant que président et qu'il n'entend pas se représenter de nouveau. Ce fut un privilège pour lui d'être président et de travailler avec les gens de l'Union.

Plusieurs questions sont adressées à M. Bonnett. Ainsi, M. Paulin Bouchard fait état de sa déception à l'égard du résultat des récentes ententes commerciales et il se demande ce que fera la FCA pour atténuer les dommages dans le cadre de futures ententes internationales comme le MERCOSUR ou l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. M. Claude Viel quant à lui se demande comment la FCA envisage la bonification des programmes Agri-stabilité et Agri-investissement dans l'avenir. M. Armin Ruff se demande comment les autres producteurs canadiens, hors Québec, réagissent à l'égard de la conclusion de l'ACEUM.

En conclusion, le président général, M. Marcel Groleau, prend la parole pour remercier M. Bonnett pour son travail au cours des dernières années et pour tous les efforts déployés pour rendre la FCA plus importante, mais aussi plus inclusive. Sa diplomatie a beaucoup facilité les relations avec les différents partenaires. Il souligne également l'anniversaire de celui-ci, le jour même.

Mercredi 5 décembre 2018, 14 h 15

Président : M. Marcel Groleau

16. Adoption des résolutions extraordinaires 2018

Quatre résolutions extraordinaires sont soumises aux délégués pour adoption. Sur une proposition de M. Alain Roy, appuyée par M. Richard Maheu, il est unanimement résolu d'adopter la résolution visant le juste partage du revenu.

Sur une proposition de M. Sylvain Bourque, appuyée par M. Marcel Papin, il est unanimement résolu d'adopter la résolution telle qu'amendée concernant l'ACEUM et les indemnisations devant en découler.

Sur une proposition de M. Jean-François Gross, appuyée par M. Sylvain Pion, il est unanimement résolu d'adopter la résolution sur les guerres commerciales et les impacts sur l'agriculture du Québec.

Sur une proposition de M. J.-Alain Laroche, appuyée par M. Normand Legault, il est unanimement résolu d'adopter la résolution concernant la mise en place d'un régime de taxation foncière agricole équitable.

17. Vidéo – Hommage à M. Pierre Gaudet

On profite de l'occasion pour rendre hommage à M. Pierre Gaudet, ex-président de l'Union, récemment décédé. Sa fille Christine Gaudet et son conjoint de même qu'Isabelle Gaudet et son conjoint sont présents. On les remercie pour leur présence. On souligne le rôle de M. Gaudet dans l'évolution de l'agriculture et on effectue une chronologie de ses actions et de ses réalisations.

18. L'entrepreneuriat collectif au cœur du modèle agricole québécois

M. Robert Laplante, directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine, ainsi que M. Renaud Sanscartier, expert agroalimentaire chez Coop Carbone, ont travaillé conjointement afin de documenter l'entrepreneuriat collectif en agriculture. Ils font la présentation de leur étude qui met en lumière un aspect méconnu du rôle économique des entreprises agricoles québécoises et l'impact de celles-ci dans l'économie, ainsi que la contribution spécifique de l'Union à cette dynamique.

Presque toutes les organisations affiliées à l'Union étudiées dans le cadre du présent mandat ont mis en œuvre une ou plusieurs initiatives relevant de l'économie sociale. De fait, même si l'Union est une organisation syndicale, l'analyse révèle que les groupes affiliés sont derrière une part importante des initiatives relevant de l'économie sociale et que 80 % des activités de ces groupes sont en fait des services découlant de l'entrepreneuriat collectif plutôt que de la pratique syndicale.

Dans l'ensemble, les activités réalisées par l'Union et ses groupes affiliés engendrent des retombées économiques importantes pour la province. Annuellement, 2 069 emplois, 182,5 millions de dollars de PIB et 35,6 millions de dollars de revenus pour les divers paliers de gouvernement sont générés. Ces résultats sont probablement sous-estimés selon M. Laplante puisque l'étude ne visait pas l'ensemble des organisations affiliées.

La Maison de l'UPA partage de nombreuses ressemblances avec les sièges sociaux et génère des retombées similaires.

Selon les auteurs, les résultats de ces analyses permettent de tirer deux constats importants. D'une part, par la nature et l'étendue des services offerts aux producteurs agricoles, l'Union et les organisations qui y sont affiliées se sont dotées d'une identité syndicale unique.

En effet, en plus d'assurer la défense et la promotion des intérêts des producteurs agricoles et forestiers, l'entrepreneuriat collectif constaté au sein de ces organisations syndicales contribue au domaine de l'économie sociale. Cet apport spécifique de l'Union donne au modèle agricole québécois une architecture unique, qui le distingue des économies agricoles observées dans d'autres pays développés, où plusieurs des initiatives recensées au Québec relèvent habituellement du domaine exclusif de l'économie marchande et de l'entrepreneuriat privé. D'autre part, le regroupement des entreprises agricoles au sein de leurs organisations syndicales et l'entrepreneuriat collectif qui caractérise ces organisations génèrent des bénéfices qui débordent du secteur agricole québécois : création d'emplois de qualité, contribution au PIB, revenus gouvernementaux, contribution au développement de firmes de services spécialisés et impact sur le milieu caritatif.

Quelques questions et commentaires sont adressés aux conférenciers. On souhaite que ce rapport soit distribué afin de démontrer aux détracteurs ce que peut faire l'Union pour eux et à quel point nous avons une organisation dynamique. On souhaite également que la section quant à UPA DI soit mise en valeur puisque grâce à elle, notamment, on rayonne encore plus comme organisation.

19. Lancement de l'outil Web Virage Bio

Le président général, M. Marcel Groleau, invite M. Jérôme-Antoine Brunelle à venir présenter l'outil Web Virage Bio, que l'on peut trouver au <http://viragebio.craaq.qc.ca>. On fait état des grandes tendances sociétales, notamment le mouvement de transition vers l'agriculture biologique qui s'est accentué depuis les dernières années. Le marché est en croissance et il faut y répondre et favoriser l'accès à celui-ci.

Le programme Cultivons l'avenir 2 et le Conseil de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec ont rendu le projet et l'outil possible. On affiche l'outil à l'écran et on présente rapidement les différentes sections.

20. Allocution du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne

Le président général, M. Marcel Groleau, présente le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. André Lamontagne, aux délégués présents. Il rappelle qu'il a été nommé en marge des plus récentes élections provinciales et que l'assermentation a été des plus touchantes. On a la chance de pouvoir bénéficier d'un gouvernement ayant « une page blanche » et sur qui l'on compte pour relancer l'économie du Québec. Les attentes sont très élevées, les marchés sont ouverts, l'agriculture a de nombreux besoins. L'agriculture du Québec s'est beaucoup développée autour de l'élevage et nos performances sont élevées et nous avons un très grand potentiel de développement.

On revient sur les surplus de La Financière agricole du Québec et du besoin de voir des investissements se faire dans le secteur agricole. Le ministre Lamontagne effectue les salutations d'usage, notamment à M. Éric Girard, son collègue et producteur agricole, et aux membres de la relève agricole du Québec.

Des gens de son comté l'ont initié à l'agriculture. Les défis sont grands, mais le potentiel l'est tout autant. Il a fait plusieurs rencontres et réalisé que les besoins sont également très grands. Il entend profiter de l'occasion pour préciser les intentions de son gouvernement, mais également ses priorités. Il a été propriétaire, précédemment, de supermarchés et il a donc quelques acquis. Son comté de Johnson est fortement agricole.

Il se décrit comme un homme passionné, un homme d'affaires qui a une grande écoute et qui est curieux. Il sera désireux d'avoir l'heure juste et il est déterminé à bien servir le milieu. L'économie est le fer de lance du gouvernement actuel. Les producteurs agissent comme des locomotives pour cette économie. Un emploi sur huit découle du secteur agroalimentaire. Il est important d'avoir une démarche coordonnée, tant dans le dossier de l'ACEUM, que dans l'ensemble des dossiers pouvant toucher le secteur agricole. Il décrit les discussions intervenues avec le gouvernement Trudeau dans le dossier des compensations aux producteurs et l'importance d'être en contact régulier avec le cabinet du ministre de l'Agriculture fédéral. Il est indéniable cependant qu'une partie du travail des producteurs a été sacrifiée au détriment d'autres secteurs.

Il y a cependant d'autres facteurs que l'on contrôle, qui nous permettent d'être les meilleurs et les plus innovants. Il faut avoir de bonnes pratiques et être à l'affût des nouvelles façons de faire. Il est fortement préoccupé par les effets de la guerre commerciale qui est présentement livrée en

marge de toutes les négociations. Il revient aussi sur les sécheresses dont ont été victimes certains producteurs et les aides qui devront leur être accordées et celles qui l'ont déjà été. De nombreux programmes d'aide sont disponibles et il ne fait aucun doute que les besoins sont bien supérieurs. Le gouvernement compte offrir encore plus de ressources pour accompagner les producteurs.

Il aborde par la suite la question du moratoire sur les terres en culture et l'importance d'alléger un peu la réglementation dans les secteurs où il existe des bonnes pratiques qui fonctionnent bien. Il faut qu'il y ait des discussions à ce sujet. En ce qui concerne la fiscalité agricole, il importe d'atténuer le fardeau foncier des producteurs et à ce seul titre, il sera important de réformer le fonctionnement du programme. À terme, il vise une réforme pérenne du programme de crédit de taxes foncières agricoles. Il annonce la reconduction du programme 2018 pour l'année 2019.

Il a beaucoup étudié la politique bioalimentaire et son fonctionnement. Il voudrait doter le Québec d'un répertoire bioalimentaire afin de guider les institutions et les organisations pour qu'elles fassent de meilleurs choix et de meilleurs achats. Le gouvernement entend miser sur la popularité de l'agrotourisme et du tourisme gourmand. Il entend également accélérer le processus d'approbation des indications réservées, car il s'agit là d'une étincelle de plus pour dynamiser le territoire.

Il partage le sentiment de fierté des producteurs agricoles, il est honoré de faire partie d'une tradition d'une longue lignée d'excellents ministres de l'Agriculture. Il entend soutenir les producteurs agricoles et être présent pour eux, en faisant preuve de proximité et d'écoute. Il remercie et félicite les délégués pour leur attention.

Le président général revient sur certaines sections du discours du ministre de l'Agriculture, que ce soit l'investissement en agriculture, l'importance de bons programmes de gestion des risques et la confiance dans le secteur.

Plusieurs commentaires et questions sont adressés au ministre de l'Agriculture. Mme Maggie Lamothe-Boudreau rappelle le rôle des pollinisateurs dans le grand ensemble agricole. M. Gaétan Lehoux intervient également pour saluer l'aide reçue de l'Union et de la Fédération des éleveurs de grands gibiers dans le dossier de la maladie débiliteuse. Il dresse par la suite le portrait de la situation actuelle concernant les cerfs rouges. Il réclame un plan d'urgence de la part du gouvernement. On aborde par la suite avec le ministre les questions touchant les indemnités découlant de la sécheresse et du verglas, la protection du territoire agricole, la hausse de la valeur des terres et l'aide aux MRC prioritaires.

21. Divers

On invite les gens à venir s'exprimer et on explique la raison pour laquelle il faut parfois raccourcir la période de questions.

22. Clôture du Congrès

Le président général remercie toutes les personnes présentes et leur souhaite de belles fêtes. Le 94^e Congrès est levé sur une proposition d'Yvan Fréchette, appuyée par Mme Josée Toupin.